XIV^{E} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES ET
XIII^{E} RÉUNION ANNUELLE DU
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Guanajuato (Mexique)
- 9 au 11 septembre 2015

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et ex-président de la COPA
- M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion, vice-président de la Section du Québec de la COPA et représentant du Secrétariat du Québec au Comité exécutif de la COPA
- M. Jean-François Lisée, député de Rosemont, vice-président de la Section du Québec de la COPA et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
- M^{me} Karine Vallières, députée de Richmond et membre de la Section du Québec de la COPA
- M. Patrick Giasson, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA
- M^{me} Karine Gaudreault, secrétaire administrative adjointe de la Section du Québec de la COPA et secrétaire administrative du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

CONTEXTE

- À l'occasion de la réunion du Comité exécutif de la COPA, tenue à San Juan, Porto Rico, le 17 avril 2015, le premier vice-président de la COPA, le sénateur M. Miguel Ángel Chico Herrera, a offert d'être l'hôte de la XIV^{e} Assemblée générale de la COPA et de la XIII^{e} Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- L'Assemblée générale est la seule activité annuelle au cours de laquelle l'ensemble des parlementaires de la COPA se réunit. Elle constitue l'aboutissement des travaux effectués par les six commissions thématiques et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. En tant qu'organe délibératif de l'organisation, elle adopte les documents reflétant les prises de position de la COPA ainsi que les orientations des travaux de l'organisation pour l'année à venir.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Comité exécutif de la COPA contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée générale entre ses activités annuelles. Il se réunit deux fois par année, soit durant l'Assemblée générale et une autre fois entre la tenue de deux assemblées générales.
- La Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se déroule généralement à l'occasion de l'Assemblée générale de la COPA. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de la COPA sur les questions intéressant particulièrement les femmes des Amériques.
- Étant un organe autonome de la COPA, le Réseau s'appuie sur son propre Comité exécutif qui se réunit deux fois par année, soit à l'occasion de la Réunion annuelle et une seconde fois entre deux réunions annuelles.
- Les députés de l'ANQ occupent les postes de responsabilité suivants au sein des instances de la COPA : ex-président de la COPA, représentant du Secrétariat du Québec au Comité exécutif de la COPA, président de la Commission de la démocratie et de la paix, ainsi que représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du Comité exécutif du Réseau.
- L'ANQ héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes (Commission de la démocratie et de la paix et Commission de la santé et de la protection sociale). Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Trois commissions thématiques permanentes se sont réunies dans le cadre de cette assemblée générale, soit la Commission de la démocratie et de la paix, la Commission de la santé et de la protection sociale ainsi que la Commission de l'environnement et du développement durable.
- En collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA), le Réseau a organisé la III^{e} Consultation des parlementaires des Amériques.

THÈMES

- Assemblée générale de la COPA :
  - « Les opportunités dans les Amériques en matière de gouvernabilité, d'environnement, de santé, de sécurité et de démocratie »

THÈMES (SUITE)

- Réunion du Comité exécutif de la COPA
    - Présentation des rapports des trois secrétariats de la COPA
    - Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires
    - Recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale
    - Adoption de la réforme des règles de la trésorerie
    - Adoption du calendrier des activités de la COPA pour 2015-2016
- Commissions de travail permanentes :
    - Le rôle des médias dans les campagnes politiques
    - La sécurité dans les systèmes électoraux américains
    - Le renforcement des institutions démocratiques
    - Les énergies renouvelables ainsi que les efforts pour réduire les émissions de CO2 et le réchauffement climatique
    - Les missions d'observation électorale
    - La prévention des épidémies et la sécurité en matière de santé aux frontières, les exemples de l'Ebola et du Chikungunya
    - L'intégration des politiques publiques en matière de santé
    - Le cancer
- Réunion annuelle et réunion du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques :
    - La violence politique envers les femmes
- III^{e} Consultation auprès des femmes parlementaires des Amériques
    - La conciliation vie privée/vie publique dans les parlements
    - La violence politique contre les femmes.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux travaux du comité exécutif et de la plénière.
- Contribuer à l'adoption :
    - des plans de travail des commissions de la santé et de la protection sociale et de la démocratie et de la paix;
    - de la déclaration sur l'intégration des politiques publiques en matière de santé;
    - d'une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale au Pérou, à l'occasion des élections générales du 10 avril 2016.
- Faire adopter la réforme des Règles de la trésorerie visant à améliorer et consolider la situation financière de l'organisation.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Présider les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA. Y présenter le plan de travail de la commission pour la prochaine année et adopter les recommandations relatives à l'envoi des missions d'observation électorale.
- Présenter le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA.
- À titre d'instance vérificatrice de la COPA, émettre les commentaires de l'ANQ sur les résultats financiers de la dernière année et les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
- Participer activement aux travaux de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques en prenant part à la planification des activités pour la prochaine année et aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.
- Déposer, dans le cadre des travaux du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, le rapport du Secrétariat du Réseau.
- Consolider les liens entre le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA) et identifier les prochaines pistes collaboration.
- Consolider le positionnement stratégique de l'ANQ au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
- Participer activement aux différentes séances de travail des commissions et du Réseau ainsi qu'à l'Assemblée générale et y faire valoir l'expertise et les intérêts du Québec.
- Planifier le travail du Secrétariat du Québec pour l'année 2015-2016.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le représentant du Secrétariat du Québec au comité exécutif a présenté le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA. Il a également contribué à l'adoption de la réforme des règles de la trésorerie de la COPA.
- À titre d'instance vérificatrice de la COPA, l'ANQ, par la voix de l'un de ses représentants, a soumis son évaluation et émis ses recommandations sur les états financiers de l'organisation, de même que sur les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
- Lors de la réunion des trois secrétariats, le représentant du Secrétariat du Québec de la COPA a pris part à la planification des activités pour la prochaine année et aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA, en plus de contribuer à la préparation des élections des membres du comité exécutif de la COPA pour la période 2015-2017.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Le président de la Commission de la démocratie et de la paix a présidé les travaux de la commission, en plus d'y présenter le rapport d'activités 2014-2015 et d'y déposer le plan de travail 2015-2016. Il a également présenté le rapport de la mission d'observation électorale de la COPA, tenue à l'occasion des élections législatives mexicaines du 7 juin 2015.
- Le président de la Commission de la démocratie et de la paix a fait adopter une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale au Pérou, à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle du 10 avril 2016.
- La délégation du Québec a donné son appui à l'adoption de la déclaration sur l'intégration des politiques publiques en matière de santé lors des travaux de la Commission de la santé et de la protection sociale. Elle a également appuyé le nouveau plan de travail proposé.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau a présenté la Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail de l'ANQ durant la Consultation aux parlementaires.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau a déposé le rapport du Secrétariat du Réseau. En tant que membre du Comité exécutif du Réseau, elle a également participé à l'élection du nouveau Comité exécutif du Réseau pour le mandat 2015-2017 et a expliqué en quoi consiste l'appui offert par le Secrétariat du Réseau des femmes.

COÛT

- Per diem et autres frais	6 993,09 $
- Transport	5 948,51 $
Total	**12 941,60 $**